



Honoraires Gestion Locative

A la charge du propriétaire

HONORAIRES DE GESTION COURANTES	HT	TTC
Honoraires de base - Base du total des encaissements mensuels par lot		
De 0,00€ à 1000,00€	7,00%	8,40%
De plus de 1000,00€	8,00%	9,60%
Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - Base du total des encaissements mensuels	2,33%	2,80%
Frais fixe de gestion - par mois et par immeuble géré	3,33 €	4,00 €

HONORAIRES DE PRESTATIONS OCCASIONNELLES	HT	TTC
Gestion administrative		
Frais de constitution de dossier (type ANAH, sinistres, congés bailleur...)	166,67 €	200,00 €
Frais suivi de dossier permis/autorisation de louer	83,33 €	100,00 €
<i>Bail d'habitation</i>		
Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (locations soumises à la loi du 06 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalentes à ceux incombant au locataire)	108,33 €	130,00 €
<i>Bail commercial et professionnel</i>		
Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie - Révision triennale	208,33€	250,00€
Honoraires de négociation pour augmentation du loyer, à la charge du bailleur (augmentation annuelle HT et hors charges)	141,67 €	170,00 €
Gestion financière		
Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	20,83 €	25,00 €
Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente / reprise	75,00 €	90,00 €
Frais pour l'élaboration des éléments de déclaration des revenus foncier :	41,67€	50,00€
Par an et par immeuble géré : 1 lot	66,67 €	80,00 €
Par an et par immeuble géré : 2 à 5 lots	100,00 €	120,00 €
Par an et par immeuble géré : 6 à 10 lots	108,33 €	130,00 €
Par an et par immeuble géré : plus de 10 lots	125,00 €	150,00 €
Supplément pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire - forfait	12,50 €	15,00 €
Supplément pour acompte mensuel - forfait	2,33%	1,20%
Gestion technique		
Suivi des travaux dépassant le cadre de l'entretien courant	Vacation horaire	
Frais de visite patrimoniale avec compte rendu	130,00 €	
Autres prestations occasionnelles (Représentation du mandat, gestion des sinistres, suivi dossier conciliation, , nouvelles obligations réglementaires et législatives)	Vacation horaire	
<i>Honoraires de vacation horaire</i>	130,00 €	

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%